



Regle dans la Patience et le Remerciement

CHEIKH AL-ISLAM IBN TAIMIYYAH

www.albassirah.com

Traduit Par: Mehdi Abou ‘Abdir-Rahmân

Règle dans la patience & le remerciement

قاعدة في الصبر

!!!

Cheikh Al-Islâm ibn Taymiyyah

- Qu'Allah lui fasse miséricorde –

Mort en l'an 728 de l'Hégire

Première édition 1437H - 2016

Traduction :

Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân

www.albassirah.com

© Tous droits de reproduction réservés au Traducteur, qui ne permet aucune utilisation de ce livre à des fins commerciales, ni aucune appropriation en tout ou partie de son contenu, sauf autorisation expresse et préalable. Pour toute question, suggestion ou erreur, veuillez nous contacter par le biais de notre site internet ou par mail : contact@albassirah.com

B



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



**Au nom d'Allah, L'Infiniment
Miséricordieux, Le Très
Miséricordieux**

Règle dans la patience et le remerciement

Toutes les louanges reviennent à Allah; nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad ﷺ est Son serviteur et Son Messager.

La traduction du sens de la parole d'Allah dit :

(Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission.)

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La traduction du sens de la parole d'Allah dit :

(Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement.)

[An-Nisâ : 4 : 1]

La traduction du sens de la parole d'Allah dit :

(Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite.)

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Moḥammad ﷺ. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la religion), et toutes les choses inventées (dans la religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.

Ceci étant dit:

Biographie succincte de l'auteur de cette épître, Cheikh Al-Islâm Ibn Taymiyyah qu'Allah lui fasse miséricorde : " C'est Cheikh Al-Islâm Al-Ḥâfidh Al-Moujtahid Taqiyyud-dîn Aboul-Abbâs Aḥmad bin 'Abdil-Ḥalîm bin 'Abdis-Salâm bin 'Abdillâh bin Abîl-Qâsim bin Al-Khadîr bin Moḥammad bin Taymîyyah¹ Al-Harrânî Al-Hanbalî.

¹ N.d.t : Le titre "Taymiyyah" vient du nom de l'une de ses ancêtres qui portait le nom de Taymiyyah, elle fut une exhortatrice et ce nom lui fût donné en affiliation à elle.

Il est né à Harrân¹ le Lundi 10 du mois de Rabî' Al-Awwal de l'an 661 de l'Hégire et son père² l'emmena ainsi que ses deux frères à Damas en 667 après que les Mongols s'emparèrent de sa région.

Il apprit la jurisprudence ainsi que ses fondements avec son père et il prit la science de beaucoup de gens dont Cheikh Chams Ad-Dîn et Cheikh Zîn Ad-Dîn ibn Al-Manjâ et Al-Majd ibn 'Asâkir.

Il apprit l'Arabe avec Ibn 'Abdil-Qawî puis il apprit le livre de Sibâwayh et le médita et le comprit.

Il donna de l'importance à la science du hadîth et écouta les Six Livres et Al-Mousnad maintes fois.

¹ N.d.t : Au Sud-Est de la Turquie à proximité de la frontière avec la Syrie.

² N.d.t : Le savant et moufti Chihâb Ad-Dîn 'Abdel-Halîm et son grand-père fut l'Imam Cheikh Al-Islâm Majd Ad-Dîn Aboul-Barakât l'auteur du célèbre ouvrage Al-Ahkâm.

Il se mit à apprendre l'exégèse du Coran et s'illustra dans cette matière et il maîtrisa les fondements de la jurisprudence ainsi que la science des règles de l'héritage et le calcul, la restauration et la comparaison et d'autres sciences.

Il lut la dialectique et la philosophie dans lesquelles il s'illustra et il réfuta les plus grands experts de la dialectique et les plus grands philosophes.

Il fut apte à donner la fatwâ¹ et à enseigner alors qu'il n'avait pas encore atteint la vingtaine.

Il posséda à fond la science du hadîth et mémorisa le hadîth et il était rapide en termes de mémorisation, il avait une puissante compréhension, il était un signe (d'Allah) en termes d'intelligence, une tête (savante) dans la connaissance du Coran et de la Sunnah et de la divergence, il était un océan dans la connaissance des textes et il avait une grande

¹ N.d.t : Avis juridique religieux.

compétence dans la connaissance des avis des Compagnons¹ et des Tâbi'oun^{2''3}.

Il fit beaucoup d'efforts pour défendre la Sunnah du Messenger d'Allah ﷺ et débattit avec des gens de l'innovation (religieuse) et les réfuta et suite à cela il fut la victime de complots et il fut emprisonné à plusieurs reprises et il mourut à la prison de Damas le 20 du mois de Dhoul-Qi'dah de l'an 728 de l'Hégire qu'Allah lui fasse miséricorde et lui accorde al-firdaws al-a'lâ.

¹ N.d.t : Les Compagnons du Messenger d'Allah ﷺ qui sont la première génération de musulmans et les témoins de la Révélation et de sa mise en application et donc ceux qu'il convient de suivre en termes de compréhension de la religion.

² N.d.t : Ils sont de manière résumée la deuxième génération qui côtoya la première et en prit la compréhension de la religion sans pour autant avoir rencontré le Messenger d'Allah lui-même ﷺ.

³ N.d.t : Source : Min A'lâm Al-Moujaddidîn de Cheikh Sâlih Al-Fawzân –qu'Allah le préserve- aux éditions Dâr Ibn Al-Jawzî.

Le texte de l'épître :

"Allah a fait pour Ses serviteurs croyants qu'ils aient pour chaque position un bien de Sa part, ils sont donc toujours dans un bienfait de leur Seigneur qu'ils soient touchés par ce qu'ils aiment ou par ce qu'ils détestent.

Et Il a fait que les choses qu'Il leur a prédestinées soient des marchandises dont ils peuvent bénéficier auprès de Lui et des voies par lesquelles ils peuvent arriver à Lui, comme cela a été rapporté dans l'Authentique¹ de leur guide et de celui qu'ils suivent- celui avec qui, lorsque Le Jour du Jugement Dernier les gens seront appelés avec leur guide, ils seront appelés- que Les Prières et Les Salutations d'Allah soient sur lui, qu'il a dit :

"Etonnante est l'affaire du croyant, toute son affaire est étonnante : Allah ne lui a pas prédestiné une chose sans qu'elle ne soit pour lui un bien : s'il est touché par un bonheur, il

¹ N.d.t: L'Authentique de Mouslim n°2999.

remercie ce qui est alors pour lui un bien et s'il est touché par un mal, il patiente ce qui est alors pour lui un bien."

Ce ḥadīth englobe tout ce qu'il a prédestiné pour Son serviteur croyant ; et que c'est un bien pour lui s'il patiente sur ce qu'il en a en aversion et s'il remercie pour ce qu'il en aime, mais de plus ceci entre dans l'ensemble de la Foi.

Car comme l'ont dit les pieux prédécesseurs :

"La Foi (Al-Îmân) est (composée) de deux moitiés : une moitié de patience et une autre moitié de remerciement."

Comme dans la (traduction du sens de la) parole d'Allah :

(Il y a en cela des preuves pour tout homme patient et reconnaissant.)¹

¹ Sourate Louqmân v.31.

Et si le serviteur médite la Religion dans son entièreté, il verra qu'elle revient dans sa globalité à la patience et au remerciement et cela car la patience est de trois catégories :

1. la patience sur l'obéissance qu'il pratique : car le serviteur ne met en pratique ce qui lui a été commandé qu'après avoir été patient et endurant, et après avoir combattu son ennemi intérieur et extérieur ; c'est donc proportionnellement à cette patience qu'il s'acquitte des obligations et met en pratique les actes préférables

2. le deuxième genre de patience : la patience quant aux actes interdits afin de ne pas les commettre car l'âme et ses exigences et l'embellissement (des choses) par Satan ainsi que les mauvais compagnons, tous l'incitent au mal et l'y encouragent.

Le délaissement des interdits sera proportionnel à la force de la patience.

Certains pieux prédécesseurs ont dit :

"Les actes d'obéissance sont faits par le pieux et le pervers, tandis que seul le véridique est capable de délaissier les désobéissances."

3. le troisième genre de patience : la patience quant à ce qui le touche comme calamités qui sont en dehors de sa volonté et elles sont elles-mêmes de deux types :

Un type au sujet duquel les créatures n'ont aucun choix comme les maladies et autres calamités venant du ciel ; il est facile de patienter quant à ce type car le serviteur y voit le Jugement d'Allah et Sa prédestination et que les gens n'y peuvent rien. Il patiente donc soit par nécessité soit par choix.

Si Allah lui ouvre le cœur, lui permettant de méditer au sujet de ses bénéfices et ce que cela détient comme bienfaits et grâces ; il passera (du stade) de la patience (au stade) de remerciement et de satisfaction quant à ces bienfaits et à ces grâces.

Elles deviennent alors pour lui un bienfait et son habitude sera qu'il ne cessera pas de (dire) avec son cœur et sa langue :

**"Ô mon Seigneur, aide moi à T'invoquer et à
Te remercier et à T'adorer de la bonne
manière."**

Et ceci se renforce et diminue proportionnellement à l'amour qu'a le serviteur pour son Seigneur et c'est ce que chacun d'entre nous trouve en réalité comme l'a dit un poète s'adressant à une personne bien aimée qui lui a fait du mal :

"S'il me fait mal que par un mal tu m'aies atteint

Certes cela m'a réjoui que je vienne à ton esprit"

L'autre type : ce qui lui arrive par l'action des gens dans ses biens ou son honneur ou dans sa personne, il lui est très difficile de patienter sur ce type (de calamités) car l'âme éprouve de la

frayeur envers celui qui cause du tort et déteste d'être prédominée : elle demande donc vengeance et c'est pour cela que ne sont patients quant à ce type (de calamités) que les Prophètes عليهم الصّلاة و السّلام et les véridiques.

Et notre Prophète ﷺ disait lorsqu'on lui faisait du mal :

"Qu'Allah fasse miséricorde à Moïse, on lui a fait plus de mal que cela et il a patienté."

Et il a informé ﷺ qu'un prophète fût frappé par son peuple et se mit à dire :

"Ô Allah pardonne à mon peuple car ils ne savent pas."

Et il a été rapporté qu'il ﷺ lui est arrivé de même et qu'il a dit la même chose que cela.

Il a donc regroupé en cela trois choses :

1. leur pardonner
2. demander pardon pour eux

3. les excuser car ils ne savent pas.

Les conséquences de ce genre de patience sont : la victoire, la guidée, le bonheur, la sécurité, la force dans (l'adoration d') Allah, l'augmentation de l'Amour d'Allah et de l'amour des gens pour lui, ainsi que l'augmentation en science.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

(Et Nous avons désigné parmi eux des dirigeants qui guidaient (les gens) par Notre ordre aussi longtemps qu'ils enduraient et croyaient fermement en Nos versets.)¹

C'est donc par la patience et la certitude que s'obtient l'imamat dans la religion.

Si s'ajoute à cette patience la force de certitude et la Foi, le serviteur s'élève aux degrés du bonheur par la Grâce d'Allah Le Très-Haut :

¹ Sourate As-Sajdah v.24.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

(Telle est La Grâce d'Allah qu'Il donne à qui Il veut. Et Allah est Le Détenteur de l'énorme Grâce.)¹

Et c'est pour cela que (la traduction de) la parole d'Allah dit :

(La bonne action et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse (le mal) par ce qui est meilleur ; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux. Mais ce privilège n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie.)²

¹ Sourate Al-Joumou'ah v.4.

² Sourate Foussilat v.34-35.

Différentes choses aident le serviteur à cette patience :

La première : qu'il sache qu'Allah Le Très-Haut Exalté soit-Il est Le Créateur des actions des serviteurs, leurs mouvements et leurs apaisements et leurs volontés ; ce qu'Il a voulu a été et ce qu'Il n'a pas voulu n'a pas été.

Ne bouge dans le Monde Céleste et dans le Monde Terrestre un atome que par Sa Volonté et avec Sa Permission ; les serviteurs sont donc des instruments¹, regarde donc vers Celui qui

¹ N.d.t : ‘‘Allah ﷻ est Le Créateur des actions des serviteurs, Il les a sues et les a écrites dans la Tablette Préservée et puis Il les a voulues et les a créées. A côté de cela, Allah ﷻ a donné à l'Homme une *fiṭrah* (prédisposition naturelle) qui l'a prédisposé à accepter et recevoir la vérité. Il lui a donné al-‘aql (la raison), al-irādah (la volonté) et al-qoudrah (la capacité) avec lesquelles il sait, réfléchit, choisit et agit. Ensuite, Il a révélé les Livres et envoyé les Messagers afin que les serviteurs sachent différencier la vérité du faux et qu'ils soient aptes à suivre cette vérité et donc pour dresser al-*houjjah* (la preuve) à l'Humanité. L'être humain est donc pleinement responsable de ses actes car il est l'auteur de ses propres actions même si en même temps Allah ﷻ est le Créateur de ses actions. Cela fait partie de la Sagesse

te les a envoyés et ne regarde pas leurs actions envers toi : tu seras apaisé du souci et du chagrin.

La deuxième : qu'il reconnaisse ses péchés et qu'Allah ne les lui a envoyés qu'à cause de son péché comme la (traduction du sens de la) parole d'Allah le dit :

(Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis. Et Il pardonne beaucoup.)¹

(Parfaite) d'Allah ﷻ qu'Il fasse que les actions de certains soient un test et une épreuve pour d'autres. Le serviteur se (doit de se) focaliser sur l'Action d'Allah ﷻ dans la prédestination et la détermination de ces choses pour lui, ce qui résultera en ce qu'il soit guidé vers la meilleure des conduites à avoir plutôt que de se focaliser sur l'action du serviteur qui a transgressé envers lui car dans ce cas il se soumettrait aux caprices de sa propre âme''. Source: A principe concerning patience & gratitude, Shaykh Al-Islam ibn Taymiyyah, translated by Abu 'Iyaad Amjad Rafeeq, p.22, Hikmah Publications.

¹ Sourate Ach-Chourâ v.30.

Donc, si le serviteur reconnaît que tout ce qui le touche comme chose détestable est à cause de son péché, il s'occupe à demander pardon quant aux péchés qui ont été la cause pour laquelle ils lui ont été envoyés et ne s'occupe pas à les blâmer ni à leur faire des reproches ni à médire d'eux.

Et si tu vois le serviteur médire des gens qui lui ont fait du mal et qu'il ne se fait pas de reproche à lui-même et ne demande pas pardon [à Allah], sache que sa calamité est une vraie calamité ; tandis que s'il se repente et demande pardon (à Allah) et dit : "ceci est en raison de mes péchés", cela devient pour lui un bienfait.

'Alî bnou Abî Tâlib -qu'Allah l'agrée- a dit une parole qui est précieuse:

"Que le serviteur n'espère qu'en son Seigneur et que le serviteur ne craigne que son péché"¹.

¹ N.d.t : Voir l'explication de cette parole par Cheikh Al-Islâm lui-même dans son Recueil de fatâwâ v.8 p.161-180.

Et il a été rapporté de lui et d'autres que lui :

"Une calamité n'arrive qu'à cause d'un péché et ne se dissipe que par le repentir."

La troisième : que le serviteur sache la bonne récompense qu'Allah a promis à celui qui pardonne et patiente comme (la traduction de) la parole d'Allah dit :

(**La sanction d'une mauvaise action est une mauvaise action (une peine) identique.**

Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Allah. Il n'aime point les injustes !)¹.

Comme les gens sont de trois types dans la manière de faire face au mal [qui leur est fait] : un injuste qui prend plus que son droit, un économe qui prend à la mesure de son droit et un bon qui pardonne et délaisse son droit ;

¹ Sourate Ach-Chourâ v.40.

Allah a cité les trois genres dans ce verset : le début du verset est au sujet des économes, son milieu est au sujet de ceux qui devancent les autres (par leurs bonnes actions) et sa fin au sujet des injustes.

Et qu'il connaisse l'appel de celui qui fait cet appel Le Jour du Jugement Dernier :

"Que se lèvent ceux dont la récompense incombe à Allah".

Ne se lèveront que ceux qui auront pardonné et réformé.

S'il sait qu'en se vengeant et en cherchant son dû il perdra la récompense, il lui sera alors facile de patienter et de pardonner.

La quatrième : qu'il sache que s'il pardonne et se (comporte) bien, cela aura pour conséquence que son cœur soit sain envers ses frères, et pur de toute tricherie et haine et désir de vengeance et de toute mauvaise intention ; et il obtiendra tôt ou tard par la

douceur du pardon un plaisir et un bénéfice qui surpasseront de multiples fois le bénéfice obtenu par la vengeance et il entrera dans (le sens de) la parole d'Allah (dont la traduction est) :

(**Car Allah aime les bienfaisants.**)¹.

Il devient donc (quelqu'un) d'aimé par Allah et il devient comme celui à qui on a pris un dirham et qui ensuite sera dédommagé avec des milliers de dinars ; il éprouvera alors la plus grande joie possible quant aux bienfaits dont Allah l'a comblé.

La cinquième : qu'il sache que jamais quelqu'un ne s'est vengé sans que cela ne lui cause un sentiment d'humiliation qu'il éprouve en lui-même ; tandis que s'il pardonne, Allah le rend puissant.

Ceci fait partie des choses dont nous avons été informés par le véridique ﷺ lorsqu'il dit :

¹ Sourate Âli 'Imrân v.134.

"Allah n'augmente un serviteur, en raison de son pardon, qu'en puissance".

La puissance donc obtenue par le pardon est plus aimée par lui et lui est plus bénéfique que la puissance obtenue par la vengeance car elle est une puissance en apparence mais en réalité elle cause une humiliation intérieurement, tandis que le pardon est une humiliation intérieurement mais est la cause de la puissance intérieurement et extérieurement.

La sixième : et cela fait partie des bénéfices les plus importants :

Qu'il sache que la récompense est du type de l'action, et qu'il est lui-même un pécheur injuste ; et que ceux qui pardonnent aux gens, Allah leur pardonne.

Donc, s'il sait que son pardon et sa clémence et sa bonté envers eux – alors qu'ils lui font du mal- seront la cause qu'Allah le récompense également d'une récompense du type de

l'action : qu'il lui pardonne et lui accorde Sa Clémence, il lui sera alors facile de patienter et de pardonner ; et ce bénéfice suffit à lui seul à celui qui est doué de raison.

La septième : qu'il sache que s'il s'occupe à se venger et à chercher la confrontation il perdra son temps et son cœur s'éparpillera et il manquera des biens qu'il ne pourra pas rattraper. Et peut-être que cela est plus grave pour lui que la calamité qui l'a touché venant d'eux. S'il pardonne et est clément, il aura alors libéré son cœur et son corps pour ce qui lui est bénéfique et est plus important pour lui que la vengeance.

La huitième : que sa vengeance et son désir de récupération et de victoire personnelle sont un désir de revanche personnelle or le Prophète ﷺ ne s'est jamais vengé pour sa propre personne ; si cela est le cas de la meilleure et de la plus noble des créatures d'Allah, qu'il ne s'est jamais vengé pour sa propre personne alors que les préjudices à son encontre sont des préjudices à l'encontre d'Allah et que les droits de la religion sont liés à lui et qu'il est la

plus noble et la plus pure et la plus pieuse des âmes et la plus éloignée de tout comportement blâmable et la plus en droit de tout beau comportement et malgré cela il ne se vengeait pas pour sa propre personne, comment donc pourrait l'un d'entre nous chercher à venger sa propre personne alors qu'il est le plus savant de sa propre personne et de ce qu'elle a comme défauts et comme maux. Mais de plus, celui qui a de la connaissance (sait que) sa personne ne mérite pas qu'il la venge et qu'elle ne vaut pas pour lui qu'il cherche à la rendre victorieuse.

La neuvième : si un préjudice l'atteint pour ce qu'il a fait pour Allah ou pour ce au sujet duquel il lui a été commandé de Lui obéir et ce qui lui a été interdit comme péché, il lui est obligatoire d'être patient et ne peut se venger car un tort lui a été causé pour Allah, sa récompense est alors auprès d'Allah.

Et c'est pour cela que lorsque le sang et les biens de ceux qui combattent dans le sentier d'Allah, sont partis pour Allah sans être garantis, Allah racheta leurs personnes et leurs

biens. Le prix en revient donc à Allah et pas aux gens, ceux qui cherchent donc à obtenir le prix auprès des gens n'obtiendront pas le prix auprès d'Allah.

Car celui qui perd pour Allah sera remboursé par Allah et s'il est touché par une calamité alors qu'il se le reproche à lui-même et le fait qu'il se le reproche à lui-même l'occupera et l'empêchera de faire des reproches à celui qui lui a causé du tort.

Et celui à qui du mal a été fait en raison d'un lot, qu'il se décide alors à patienter car l'obtention de lots est pour lui une chose plus amère que la patience ; car celui qui ne patiente pas quant à la chaleur des canicules ni quant aux pluies ni quant à la neige ni quant à la difficulté (endurée) lors des voyages ni quant aux brigands sur la route (se doit de patienter) sinon il n'a aucun besoin de marchandises.

Et ceci est quelque chose de connu chez les gens : que celui qui est véridique dans sa quête d'une (certaine) chose, il lui est donné en

patience dans sa quête (de cette chose) de manière proportionnelle à sa véracité dans sa quête.

La dixième : qu'il sache qu'Allah est avec lui s'il patiente et qu'Il l'aime et est Satisfait de lui s'il patiente.

Celui avec qui Allah est, Allah le protégera contre tous les genres de maux et toutes les nuisances et ce mieux que quiconque parmi Ses créatures.

(La traduction du sens de) la parole d'Allah dit :

(**Et soyez avec les endurants, car Allah est avec les endurants**)¹.

Et (la traduction du sens de) la parole d'Allah dit :

(**Et Allah aime les endurants**)².

¹ Sourate Al-Anfâl v. 46.

La onzième : qu'il prenne connaissance du fait que la patience est la moitié de la Foi ; qu'il n'altère donc pas une partie de sa Foi afin de se rendre lui-même victorieux. S'il patiente, il aura alors gardé avec soin sa Foi et l'aura préservée de la diminution et Allah défend ceux qui croient.

La douzième : qu'il sache que s'il patiente, il contrôle son âme et la domine et la vainc ; tant que son âme est maîtrisée et vaincue, elle ne désire pas l'asservir et le capturer et le jeter dans ce qui va le perdre. Quand il est obéissant à son âme et l'écoute et dominé par elle, elle ne cesse jusqu'à ce qu'elle le perde ou qu'il soit touché par une miséricorde de son Seigneur.

S'il n'y a dans la patience que le fait qu'il maîtrise son âme et son démon, alors apparaît l'autorité du cœur dont les soldats sont affermis et il se fortifie alors et est joyeux et refoule l'ennemi.

² Sourate Âli 'Imrân v.146.

La treizième : qu'il sache que s'il patiente Allah lui portera secours sans aucun doute car Allah est Le Garant de celui qui patiente et laisse celui qui a été injuste envers lui à Allah.

Tandis que celui qui se venge, Allah le confie à sa propre personne et il est alors celui qui se secoure (lui-même).

Où est celui qu'Allah -Le Meilleur des secoureurs- secoure par rapport à celui qui se secoure lui-même alors qu'il est le plus faible et le plus incapable des secoureurs ?

La quatorzième : sa patience envers celui qui lui cause du tort et son endurance envers lui amène de manière obligatoire celui qui a été injuste envers lui à revenir de son injustice et à regretter et à s'excuser et que les gens le blâment à ce propos ; il revient donc après lui avoir fait du mal en éprouvant de la honte envers lui et en regrettant ce qu'il a commis mais de plus il deviendra l'un de ses alliés. Et cela est le sens de la parole d'Allah (dont la traduction du sens est) :

(Repousse (le mal) par ce qui est meilleur ; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux. Mais (ce privilège) n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie.)¹

La quinzième : il se peut que sa vengeance et son opposition à lui soient la cause d'une augmentation du mal de son antagoniste et une fortification de son ego et de sa pensée en tous les genres de maux qu'il pourrait lui causer comme on peut le voir. Tandis que s'il patiente et pardonne, il sera préservé de ce mal et celui qui est doué de raison ne choisit jamais le plus grave des deux maux afin de repousser le moins grave.

Et combien de maux ont amené la vengeance et l'opposition que celui qui se venge n'est pas capable de repousser et combien de vies et de présidences et de biens ont été perdus alors que si celui qui a subi l'injustice avait pardonné ils seraient restés pour lui.

¹ Sourate Foussilat v.34 et 35.

La seizième : celui qui a l'habitude de se venger et ne patiente pas se doit de tomber dans l'injustice car l'âme ne se suffit pas de prendre sa portion de justice obligatoire, ni en science ni en volonté, et il se peut qu'elle soit incapable de se limiter à son droit car la colère fait sortir celui qui est en état de colère (de son état normal) vers un état où il ne sait plus ce qu'il dit ni ce qu'il fait. Alors qu'il était celui qui a subi une injustice, qui attend la victoire et la puissance, il devient, lui, celui qui est injuste et qui attend l'abomination et le châtiment.

La dix-septième : que cette injustice qu'il a subie est pour lui soit une purification de son péché soit une élévation de son degré ; s'il se venge et ne patiente pas cela ne sera pas alors pour lui une purification de son péché ni une élévation de son degré.

La dix-huitième : que son pardon et sa patience font partie de ses soldats les plus importants contre son antagoniste car s'il patiente et pardonne, son pardon et sa patience impliquent de manière obligatoire l'humiliation de son ennemi et sa peur et sa

crainte de lui et des gens car les gens ne se tairont pas sur son antagoniste et ce même si lui se tait tandis que tout cela disparaît s'il se venge.

C'est pour cela que tu vois que beaucoup de gens, lorsqu'ils insultent quelqu'un ou lui font du mal, aiment avoir leur dû et donc lorsque la personne s'oppose à eux ils s'apaisent car ils sont libérés d'un poids qu'ils sentaient.

La dix-neuvième : s'il pardonne à son antagoniste, l'âme de son antagoniste se sent inférieure et qu'il l'a vaincu ; il ne cesse donc de se sentir inférieur à lui et ceci suffit au pardon en termes de préséance et de noblesse.

La vingtième : s'il pardonne et renonce à tirer vengeance cela sera pour lui une bonne action¹ qui engendrera une autre bonne action qui elle-même en engendrera une autre etc...

¹ N.d.t: Hasanah.

Ses bonnes actions ne cesseront donc pas d'augmenter car la récompense d'une bonne action est une (autre) bonne action comme fait partie de la punition d'une mauvaise action que cela amène une autre mauvaise action.

Il se peut que cela soit la cause de son salut et de son bonheur éternel tandis que s'il se venge cela disparaît. Le deuxième fondement est au sujet du remerciement¹ qui est le fait de pratiquer l'obéissance à Allah.

¹ N.d.t: Ach-choukr.



www.albassirah.com